

IL FAUDRA CHOISIR....

La défense de l'indépendance syndicale a toujours été au centre des préoccupations des militants ouvriers. La place du syndicat par rapport aux partis, aux églises, à l'État, a fait l'objet de débats passionnés. Le congrès ouvrier de Nantes, en 1894, un an avant la constitution de la C.G.T., tranche en faveur de l'indépendance. Quelques années plus tard, la «*Charte d'Amiens*» votée au Congrès Confédéral de la C.G.T. en 1906, prétendait résoudre la question. Son non respect entraîna les scissions que nous connaissons. Les partisans d'un syndicalisme courroie de transmission du parti considéré comme l'organe essentiel de la classe ouvrière, auquel toute autre forme d'organisation doit être soumise, portent en grande partie la responsabilité des divisions.

L'église catholique n'a jamais été en reste: sous différentes formes, avec quelques nuances selon les périodes et les pays, elle organise le corporatisme, c'est-à-dire l'intégration du syndicat à la profession, cette dernière soumise à l'État qui contrôle toute l'organisation sociale. Le prototype sera, en France, la *Charte du Travail* de Vichy.

En fait, ni les églises, ni les partis, ni l'appareil d'État, n'ont eu de cesse de combattre l'indépendance. Il en est de même aujourd'hui. On peut même dire que l'offensive de domestication des syndicats s'accélère. Nécessité oblige! Car satisfaire aux exigences des *Traités de Maastricht -Amsterdam*, entraîne nécessairement l'implication directe des organisations syndicales, transformées en agents d'exécution des politiques, décidée par l'exécutif du nouvel État corporatiste supranational européen.

Force est de constater que la bureaucratie qui dirige la *Confédération Européenne des Syndicats* est un des principaux piliers de cette construction. Ce qui pose, par conséquence directe, la question centrale de l'indépendance des Confédérations Nationales qui adhèrent à la C.E.S., et de leur marge de manœuvre, dans la mesure où elles n'approuveraient pas, en tout ou partie, les décisions de cette C.E.S.

La C.F.D.T., toute acquise à l'Europe de la subsidiarité, la C.G.T. contrôlée par le P.C.F. en marche vers «*l'italianisation*», tentent d'amener toutes les organisations syndicales vers un «*syndicalisme rassemblé*». Ils sont aidés en cela par toute une partie du patronat et par les partisans de l'Europe fédérale. Une réunification syndicale, ou pour le moins une coordination étroite de leurs activités, y compris dans le sens préconisé par le journal «*Les Échos*» du 11 août 1997 (voir article de A. Hébert en première page), faciliterait grandement les desseins des intégrationnistes.

Bien entendu, il ne peut y avoir aucune confusion entre les orientations unicitaires des appareils politiques soumis à la pensée unique, et l'unité d'action pratiquée depuis toujours par les salariés et leurs organisations pour la défense de leurs intérêts particuliers.

La C.G.T.F.O., se voulant continuatrice de la C.G.T. de 1895, se constitue en 1948, rassemblant divers courants opposés aux staliniens qui contrôlent la Confédération. Le préambule aux statuts adoptés réaffirme la conception traditionnelle de l'indépendance du syndicalisme, et déclare notamment:

«*Considérant que le syndicalisme ouvrier ne doit pas lier son destin à celui de l'État, ni s'associer à des groupements politiques quelconques, dont l'objectif est la conquête de cet État et l'affermissement de ses privilèges, l'organisation syndicale réalisera son programme et ses perspectives en toute indépendance*».

Or, tous les gouvernements tendent aujourd'hui plus que jamais, à faire des syndicats de simples délégués de leur politique. Il ne s'agit même plus d'être associé à la définition de ces politiques. Nous sommes, y compris, très éloigné de la cogestion. Il n'est plus question d'être participatifs, comme l'entendaient des camarades, qui pensaient pouvoir influencer sur les orientations, dans un sens favorable aux intérêts des salariés, avant les prises de décisions. Il est tout simplement question de transformer l'organisation indépendante en corps intermédiaire, c'est-à-dire, en fait, à en faire très exactement le contraire de sa raison d'exister.

1894 - 1895 - 1906 - 1948 - 1969 - autant de dates (pour ne citer que celles-là) jalonnant notre histoire, qui marquent à des moments importants, la permanence d'une idée simple mais révolutionnaire, dont la réalisation constitue l'obstacle majeur aux subsidiaires de toutes origines, mais que jusqu'à ce jour, aucun gouvernement n'a réussie à faire disparaître: la classe ouvrière existe, non seulement «*en soi*», mais «*pour soi*», dans la mesure où cela se concrétise par l'obstination à s'organiser de façon indépendante.

C'est sur cette base que s'est forgée la véritable union des syndicats, qu'elle s'est maintenue contre vents et marées.

Le Secrétaire Général de la C.G.T.F.O., Marc Blondel, a eu raison de déclarer récemment que le syndicat a en charge la défense des «*intérêts particuliers*» des salariés et non «*l'intérêt général*». C'est ce que nous aurons à démontrer, une fois de plus, dans les semaines qui viennent. L'intérêt particulier des salariés s'oppose directement aux politiques mises en œuvre par les traités de Maastricht-Amsterdam, à la réalisation de la monnaie unique, avec toutes les conséquences néfastes connues et annoncées sur le pouvoir d'achat, le chômage, la sécurité sociale, mais aussi sur la démocratie.

Le «*gouverner autrement*» de Jospin, cela consiste à obéir aux injonctions maastrichtiennes, à mettre en musique les diktats des marchés financiers, à satisfaire aux exigences patronales. La mécanique gouvernementale décidée (y compris avant que le Parlement en discute!) se déroule sans coup férir, du moins pour l'instant... Dans ces conditions, il est tout à fait compréhensible que de nombreux militants posent les questions: *A quoi peut bien servir une Conférence sur les salaires et l'emploi, sinon à tenter de circonvier les organisations syndicales? A quoi bon assister à ce qu'il faut avoir une bonne dose de cynisme pour oser encore l'appeler, ne serait-ce que concertation?*

De toutes façons, qu'on le veuille ou non, le moment approche où les syndicats qui veulent rester un syndicat, devront dire à ce gouvernement, aussi clairement qu'ils l'ont dit à d'autres, leur opposition ferme et résolue à la poursuite de cette politique.

La classe ouvrière, elle, ne s'y trompera pas.

Jo. SALAMERO.
